

Tours, le 8 avril 2024

Chers parents,

Nous sommes heureux de vous compter comme famille au sein de la communauté de l'Institution Marmoutier, un lieu dédié à l'épanouissement de chaque enfant, à la bienveillance et au soutien des familles, ancré dans les valeurs fondamentales de Sainte Madeleine Sophie BARAT, fondatrice des Religieuses du Sacré-Cœur.

Dans le cadre de notre engagement à suivre les recommandations de l'enseignement catholique, visant à renforcer la mixité sociale et scolaire au sein des établissements d'enseignement catholique associés à l'Etat et pour nous rapprocher au mieux de la philosophie de notre Tutelle congrégationniste, nous avons choisi de mettre en place une modulation de la contribution des familles à partir de la rentrée 2024- 2025.

Cette initiative, s'inscrit dans la volonté de prendre des mesures concrètes pour soutenir les familles de Marmoutier et pour accueillir les familles souhaitant nous rejoindre, indépendamment des situations financières et tout en tenant compte des réalités économiques actuelles. Elle reflète notre engagement et notre souhait de maintenir une communauté diversifiée et inclusive.

Concrètement, nous avons établi pour la contribution des familles, deux tarifs, Tarif A et Tarif B.

Ces tarifs seront déterminés à partir du revenu fiscal de référence disponible sur le dernier avis d'imposition de chaque famille.

**Pour déterminer le tarif applicable à votre situation, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :**

1. Relevez le **revenu fiscal de référence** (ou le revenu imposable), figurant sur votre dernier avis d'imposition.
2. Divisez ce montant par le nombre d'enfants à charge, auquel vous ajoutez 2 parents (même en cas de famille monoparentale).
3. Si le résultat obtenu est inférieur à 8000 euros, le tarif applicable est le Tarif A.  
Si le résultat est supérieur à 8000 euros, le tarif applicable est le Tarif B.

*Exemple illustratif : Si votre revenu imposable est de 35 000€ et que vous avez 3 enfants à charge, plus 2 parents, le calcul serait le suivant :  $35\ 000 / (3 + 2) = 7\ 000€$ , ce qui correspondrait au Tarif A dans notre grille tarifaire.*

Nous faisons pleinement confiance à votre honnêteté et aucun justificatif ne vous sera demandé pour déterminer le tarif à appliquer.

Les difficultés financières ne doivent pas être un frein pour scolariser votre enfant à Marmoutier. Nous y sommes sensibles et nous vous invitons à prendre contact auprès des chefs d'établissement si cette situation vous impacte directement.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou clarification supplémentaire. Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien continu.

Bien cordialement,

Jean-Pierre MENARD  
Chef d'établissement Ecole

Olivier BOYER  
Chef d'établissement coordinateur

Vincent LUSSIEZ  
Président de l'OGEC

**Nouvelle tarification rentrée 2024- 2025**

FRAIS DE SCOLARITE - Forfait annuel		Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée Général	Lycée Technologique
Contribution des familles Se référer au document joint	<b>Tarif A</b>	<b>1 015 €</b> 101,5€/mois	<b>955 €</b> 95,5€/mois	<b>1 130 €</b> 113€/mois	<b>1 130 €</b> 113€/mois	<b>1 520 €</b> 152€/mois
	<b>Tarif B</b>	<b>1 095 €</b> 109,5€/mois	<b>1 015 €</b> 101,5€/mois	<b>1 220 €</b> 122€/mois	<b>1 220 €</b> 122€/mois	<b>1 640 €</b> 164€/mois
Assurance individuelle accident		inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Pédagogie inspiration Montessori		inclus				
Anglais		inclus	inclus			
Eveil musical et Chorale dans le cadre du projet pédagogique		10€/an	10€/an			
Option Classe Patrimoine (6ème)				inclus		
Option conversation anglaise 1h/sem (4ème et 3ème)				20€/an		
Option Japonais				85€/an	85€/an	
Option Classe Défense (à partir de la 3ème)				300€/an	200€/an	
Option Section Sportive : Foot féminin (sur sélection)				115€/an		
Option foot féminin (6ème- 5ème) (pour les volontaires non sélectionnées en « section foot »)				20€/an		
Option foot féminin (CM1-CM2)			20€/an			

<b>Cotisations annuelles APEL + UDAPEL 37</b>	<b>28€/famille</b>	<b>28€/famille</b>	<b>28€/famille</b>	<b>28€/famille</b>	<b>28€/famille</b>
---	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Remise pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits à l'Institution Marmoutier Montant de la remise cumulable	<b>2ème enfant</b>	<b>3ème enfant</b>	<b>4ème enfant</b>	<b>5ème enfant</b>
	100 €	190 €	290 €	Gratuité des frais de scolarité pour le plus jeune

RESTAURATION - Forfait annuel / enfant	1j/semaine	2 j/semaine	3 j/semaine	4 j/semaine	5 j/semaine
<b>MATERNELLE et ELEMENTAIRE</b>	235 €	470 €	705 €	940 €	
<b>COLLEGE et LYCEE</b>	260 €	515 €	775 €	1 030 €	1 290 €
Repas occasionnel (externe)	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €

ETUDE ET GARDERIE - Forfait annuel / enfant		Maternelle	Elémentaire	Collège	Séance occasionnelle
<b>MATIN</b>	Garderie à partir de 7H30	320 €			5 €
	Garderie à partir de 8h	170 €			5 €
	<b>Garderie du matin à partir de 8h gratuite pour les élèves ayant des frères et sœurs au collège ou au lycée</b>				
<b>SOIR</b>	Garderie jusqu'à 17h	170 €			3 €
	Garderie et étude surveillée jusqu'à 17h45	400 €		350 €	5 €
	Garderie et étude surveillée jusqu'à 18h30	525 €		460 €	8 €

<b>INTERNAT (par an et par enfant + frais de scolarité)</b>	<b>à partir de la 4ème</b>
<b>Internat (hébergement + pension complète)</b>	5 850 €

\*Vous trouverez en annexe de la convention tarifaire, des informations sur les options et activités proposées à Marmoutier

#### Frais et arrhes d'inscription

- **Frais de 1<sup>ère</sup> inscription** : ils sont à régler au moment de l'inscription pour les nouvelles familles. Ces frais sont acquis à l'établissement et correspondent aux frais administratifs générés par l'inscription. Ils ne seront pas remboursés si la famille se désiste avant la rentrée scolaire. **55 € par famille, non remboursables.**
- **Arrhes d'inscription** : elles sont exigibles lors de la confirmation de l'inscription et seront déduites de la facturation. Si l'inscription ne se confirmait pas pour une cause réelle et sérieuse (cf. convention de scolarisation), elles ne pourront être remboursées.
  - **Nouveaux élèves** : 135€ pour les externes et les ½ pensionnaires, 460 € pour les internes
  - **Anciens élèves** : 100 € pour les externes et les ½ pensionnaires, 200 € pour les internes, 160 € pour les 3<sup>è</sup> vers la 2<sup>nd</sup>e

#### Conditions générales de paiement. Mettre une croix dans la case correspondante à vos choix

1. Prélèvement SEPA – option conseillée J'opte pour le prélèvement mensuel (10 mois)

**1<sup>ère</sup> échéance le 16/09** : 150 €/enfant pour les externes et les ½ pensionnaires, 450 €/enfant pour les internes  
**Echéances suivantes** : au 10 de chaque mois

Pour toute nouvelle option pour ce mode de paiement ou en cas de changement de domiciliation bancaire, veuillez compléter et retourner le « MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA ».

2. Paiement trimestriel J'opte pour le paiement trimestriel

**1<sup>ère</sup> échéance le 16/09** : 150 €/enfant pour les externes et les ½ pensionnaires, 450 €/enfant pour les internes  
**Echéances suivantes** : au 10/10, au 10/12 et au 10/03

La facture annuelle vous sera adressée début octobre avec l'échéancier établi en fonction du mode de règlement choisi. En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, tout mois commencé est dû par le Responsable Légal.

#### Facturations complémentaires :

- Les équipes éducatives de l'ensemble de l'Institution, proposent tout au long de l'année des activités et des projets pédagogiques supplémentaires qui nécessitent une participation financière des familles non incluse dans cette convention tarifaire. Nous avons opté pour une facturation au plus juste, ce qui implique au cours de l'année scolaire une facturation complémentaire. (Fichiers pédagogiques, spectacles, tennis de table, escrime, animations, voyages scolaires, sorties de fin d'année...).
- **Fournitures scolaires** : La liste des fournitures scolaires est établie par les enseignants et professeurs de l'élémentaire et du collège. Elle se compose de fournitures de base, à acheter par vos soins ou par le biais de l'APEL (tarifs préférentiels) et de fournitures complémentaires (produits réutilisables d'une année sur l'autre par exemple). Pour les classes du CP au CM2, l'établissement se charge de l'achat des cahiers (qui ne figurent pas sur les listes de fournitures) et en portera le montant sur une facture complémentaire. Cette solution, permet aux enseignants de travailler avec du matériel homogène dans les classes.

### **Restauration / Demi-pension**

Le choix du régime de restauration, **s'applique pour toute l'année scolaire.**

Les jours de présence choisis dans la semaine pour la restauration seront à confirmer sur Ecole Directe.

Après la confirmation sur Ecole Directe, toute demande de dérogation dûment motivée, devra être faite **exclusivement** par courrier adressé au chef d'établissement avant le **9 septembre (dernier délai)**.

A titre exceptionnel, pour tout changement de régime en cours d'année, le mois commencé sera dû.

En cas **d'absence justifiée** supérieure à deux semaines consécutives, une remise sur la demi-pension pourra être consentie sur demande écrite de la famille adressée au chef d'établissement.

En cas de hausse en cours d'année des frais d'approvisionnement et de personnel de restauration, nous pourrions être amenés à réviser la tarification ci-dessus.

### **Garderie et Etude surveillée**

Les jours de présence choisis dans la semaine pour la garderie et l'étude surveillée seront à confirmer sur Ecole Directe.

**La garderie, l'étude surveillée et la restauration** sont accessibles occasionnellement et seront facturées via une facture complémentaire transmise à la famille.

**Pour les élèves en élémentaire, la garderie sera facturée à partir de 16h25 pour les primaires et à partir de 16h35 pour les maternelles.**

**En cas de retard après 18H30, un forfait de 10€ supplémentaire sera facturé.** Nous vous demandons d'être vigilants sur les horaires, car les retards après 18h30 impactent la vie personnelle des surveillants.

### **Etude surveillée**

L'étude surveillée, à partir du CP, permet aux élèves d'effectuer leurs devoirs selon les indications qui leur auront été données par leur enseignant dans une ambiance studieuse, sous la surveillance d'un personnel qualifié (surveillant...). Il ne s'agit pas d'un soutien scolaire ou d'une étude dirigée. Il appartient aux parents de vérifier que les leçons ont été faites.

**Pré-inscriptions aux options :**

Prénom et nom de votre enfant souhaitant s'inscrire en **classe patrimoine** (6ème) .....

Prénom et nom de votre fille souhaitant s'inscrire à la **SECTION FOOT** (sur sélection du FASS) .....

Prénom et nom de votre fille, souhaitant s'inscrire à la classe **foot féminin**.....

Prénom et nom de votre enfant souhaitant s'inscrire à **l'option japonais**.....

Prénom et nom de votre enfant souhaitant s'inscrire à **l'option conversation anglaise**.....

Prénom et nom de votre enfant souhaitant s'inscrire en **classe défense** (dossier à présenter) .....

**Responsable 1**

Mme/M : .....

**Responsable 2**

Mme/M : .....

Déclarent avoir pris connaissance des termes de la présente convention tarifaire 2024-2025,

choisissent de bonne foi le :  **Tarif A**  **Tarif B**

*en cas d'absence du choix de tarif applicable, le tarif B le plus élevé sera appliqué.*

bénéficient de la réduction famille nombreuse pour : ..... enfants inscrits à Marmoutier

Les factures seront adressées par mail à l'adresse suivante :

.....@.....

Le : .....

Le : .....

Signature : Porter la mention « Lu et Approuvé »

Signature : Porter la mention « Lu et Approuvé »

**SIGNATURE OBLIGATOIRE DES 2 PARENTS**  
sur l'ensemble des feuilles de la convention tarifaire pour valider l'inscription

**Annexe : Options, activités pédagogiques et pastorale**

*Les participations financières demandées pour les options choisies et les activités pédagogiques, permettent de rétribuer les intervenants et d'organiser une partie des sorties/ voyages associés à ces options.*

*Nous vous rappelons que l'inscription de vos enfants à une option équivaut à un engagement et un investissement pour l'année scolaire.*

**Anglais en élémentaire :**

Les élèves commencent l'anglais en maternelle (initiation). Tout au long du primaire, les élèves travaillent en demi-groupe, ce qui favorise l'oral. Les séances hebdomadaires sont assurées par 2 intervenantes. Une salle est consacrée à cette matière.

**Eveil musical et chorale :**

Pour les tous élèves de la maternelle et de l'élémentaire. Cet atelier de musique et de chants est encadré par une professionnelle une fois par semaine. Les enfants y découvrent des instruments, apprennent la rythmique et le chant choral. Le travail de l'année est concrétisé par un concert donné par les élèves et proposé aux familles dans l'année.

**Option Foot (féminin)**

*Attention, ne pas confondre avec la Section Sportive.*

Les jeunes filles de CM1 et CM2, de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (non retenues après la sélection par le FASS et la FFF), bénéficieront d'un entraînement, assurée par un éducateur du FASS, une fois par semaine. (Le vendredi sur le temps scolaire).

Un formulaire d'inscription, sera remis aux élèves en début d'année scolaire.

**Section Sportive : Foot féminin**

Cette section sportive, s'adresse aux jeunes filles scolarisées à Marmoutier de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Les filles seront encadrées par le club de football de Tours Nord, le FASS et le professeur d'EPS de Marmoutier, sera notre interlocuteur dans cette aventure sportive !

Le groupe bénéficiera de 3 heures d'entraînement par semaine (2 séances de 1h30) et l'emploi du temps de cette classe sera aménagé en conséquence. Les entraînements se dérouleront le lundi 15h30-17h et le vendredi 11h-12h30.

Pour intégrer la section sportive, les candidates devront être sélectionnées par le FASS (la sélection aura lieu un mercredi à la fin du mois de mai. La date précise sera communiquée) et une licence de football (au FASS ou ailleurs) à jour, sera requise.

La section Foot féminin est compatible avec la classe Défense.

**Classe patrimoine :**

Nouvelle formule pour cette option déjà proposées il y a quelques années aux élèves de Marmoutier !

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, la classe patrimoine sera ouverte aux élèves de 6<sup>ème</sup> et sera portée par un professeur d'histoire-géographie.

C'est sous forme de teasing que nous présentons cette option, car tout le programme et les propositions d'activités et de sorties découleront du nombre d'élèves inscrits, c'est pourquoi les élèves volontaires devront se faire connaître et en faire la demande en cochant la case à la fin de la convention tarifaire.

Le thème « patrimoine » sera décliné tout au long de l'année dans plusieurs matières, sous formes d'ateliers et/ou de sorties, (une facturation complémentaire sera à prévoir le cas échéant).

Les mois à venir permettront de construire ce beau projet et toutes les informations détaillées sur les modalités, les activités proposées et le contenu de la classe patrimoine seront communiquées aux familles à la rentrée.

**Conversation anglaise :**

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> qui souhaitent développer leur capacité à s'exprimer à l'oral en anglais, pourront suivre des séances de conversation anglaise, 1 heure par semaine, avec un(e) assistant(e) de langue anglais(e) ou américain(e) accueilli(e) chaque année au sein de l'institution. C'est compatible avec la préparation au Cambridge.

#### **Japonais :**

Une enseignante japonaise investie depuis 20 ans à Marmoutier proposent pour les élèves de la 4<sup>ème</sup> à la terminale de découvrir la langue et la culture japonaise par des séances 2 heures hebdomadaires.

Un voyage au Japon de 2 semaines (budget supplémentaire à prévoir) est proposé tous les deux ans, aux élèves qui choisissent cette option.

#### **Classe défense :**

L'option Classe Défense s'adresse aux élèves de 3<sup>ème</sup> (classe rattachée au Service de Santé des Armées) et de 2<sup>nd</sup>e (classe rattachée au groupement départemental de gendarmerie des armées).

Monsieur Richard (professeur de SVT), sera le référent de ces deux classes Défense.

Le thème « défense » est traité dans différentes matières scolaires. Tout au long de l'année des sorties et des rencontres sont prévues.

Un voyage de trois jours à Paris pour les 3<sup>ème</sup> incluant la cérémonie du ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe est au programme.

L'inscription à la classe défense, en 3<sup>ème</sup>, se fait sur dossier et lettre de motivation.

La classe Défense est compatible avec la section foot féminin.

#### **Etude dirigée, PARKOURS :**

Nos internes sont encadrés par des étudiants recrutés par l'organisme PARKOURS et assurent les séances par groupe de 7-8 élèves, les lundis, mardis et jeudis après les cours.

#### **Eveil à la foi**

Les élèves en maternelle sont sensibilisés à la foi, par les enseignants tout au long de l'année et par un rendez-vous mensuel animé par une conteuse, sur un thème prédéfini.

#### **Pastorale école primaire :**

Pour les élèves de CP, CE1 et CE2, les enseignants poursuivent l'éveil à la foi en suivant l'année liturgique, une fois par semaine.

Pour les élèves de CM1 CM2 : l'équipe de la Pastorale (2 intervenantes), proposent un catéchisme adapté pour tous les enfants une fois par semaine.

#### **Pastorale collège et lycée :**

Pour les collégiens, les animatrices en pastorale, proposent des séances de culture religieuse tous les 15 jours.

Pour les lycéens, un CAFE-THEO est proposé tous les jeudis midi, toujours par l'équipe de la pastorale et coanimés par 2 parents d'élèves bénévoles.

Tous les premiers vendredis du mois, une messe est proposée aux collégiens et lycéens, les parents peuvent aussi y assister. La messe est prévue sur un temps libéré dans les emplois du temps de tous les élèves, laissant la liberté d'y assister sans contrainte.

Cette messe est animée par un groupe d'élèves volontaires et engagés (chants, musique, chœur lycéen)

#### **Pastorale – Préparation aux sacrements :**

Les élèves qui le souhaitent, avec l'accord de leurs parents, peuvent faire de la catéchèse et peuvent se préparer aux sacrements du baptême, de la 1<sup>ère</sup> communion et de la confirmation (un pèlerinage à Lourdes est organisé tous les ans) ainsi qu'à la profession de foi.

❖ Le petit plus : un temps de prière est proposé chaque lundi matin à 8h30 aux parents dans la chapelle.